



ACADÉMIE DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nancy, le 6 septembre 2023

Benjamin HERRUT
Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional
Arts plastiques

à

Mesdames, messieurs les professeurs d'arts plastiques
S/C de Mesdames, Messieurs les Chefs d'Établissement

Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre implication et votre engagement constant lors de l'année scolaire écoulée et des différentes sessions d'examens. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et la réussite des élèves, nous vous rappelons les priorités pédagogiques définies par la [circulaire de rentrée 2023](#) :

Une école qui instruit, en remettant les savoirs fondamentaux au cœur des apprentissages

- La maîtrise des savoirs fondamentaux reste une priorité nationale, transversale, qui concerne tous les champs disciplinaires au-delà du français et des mathématiques, de l'école aux lycées et aux classes du supérieur ;
- La nouvelle sixième entre en application et comprend deux volets : l'heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français et « Devoirs faits » obligatoire pour tous les élèves ;
- Au cycle 4, le dispositif « découverte des métiers » est généralisé ;
- Au lycée, le tronc commun est renforcé avec 1h30 de mathématiques en Première générale pour les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité ;
- La réforme de la voie professionnelle, mise en œuvre dès cette rentrée, vise à soutenir la double ambition de l'insertion et de la poursuite d'études ainsi que la lutte contre le décrochage pour assurer la qualification du plus grand nombre.

ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024



Une école qui émancipe et favorise l'épanouissement des élèves

Cet objectif passe notamment par :

- La pratique d'une activité physique et sportive régulière soutenue par deux événements majeurs en France : la coupe du monde de rugby et [les Jeux Olympiques et Paralympiques](#) ;
- La généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle grâce à l'extension de la part collective du "Pass culture" aux classes de sixième et de cinquième ;
- L'engagement des élèves de lycée dans le cadre de la formation à la citoyenneté, appuyé par le label "classe engagée" et le label "lycée engagé". Pour les classes impliquées, le projet pédagogique s'articule en particulier sur un séjour de cohésion du SNU.

Ce travail, grâce aux différents parcours éducatifs, permet de contribuer à la « lutte contre les inégalités sociales et scolaires », en continuant et en amplifiant les dispositifs déjà mis en place dans l'académie et en favorisant la mixité sociale.

Une école qui protège les élèves et les personnels

Cette « priorité absolue » se traduit par :

- La lutte contre le harcèlement (avec le déploiement obligatoire du programme pHARe dans tous les établissements, écoles, collèges **et lycées**) et contre toutes les formes de pression et de prosélytisme, pour la défense des valeurs de la République ;
- L'inclusion scolaire ainsi que la protection de la santé renforcée par l'éducation à la sexualité ;
- La protection des personnels, notamment avec l'appui des CRH de proximité mais aussi en prévenant les risques numériques et [en promouvant la cybersécurité](#).

Le CNR Éducation "Notre école, faisons-la ensemble" donne les moyens aux équipes de mettre en œuvre des projets permettant une école plus exigeante, plus émancipatrice et plus protectrice.

Nous vous rappelons que tous les personnels peuvent être accompagnés dans l'appropriation de ces priorités pédagogiques par la formation. Pour la quatrième année consécutive, Réseau Canopé Grand- Est propose un plan de formation de rentrée entièrement organisé à distance et composé de 15 parcours thématiques : [Plan de formation à distance de rentrée 2023-2024 - Réseau Canopé \(reseau-canope.fr\)](#). Le Programme Académique de Formation est ouvert à l'abonnement jusqu'au 20 septembre inclus, puis à la préinscription jusqu'au 1^{er} octobre inclus. Il comprend une quarantaine de cycles thématiques et métiers, tous accessibles sur le site de l'EAFC : [EAFC - L'offre de formation à l'échelon académique | Académie de Nancy-Metz — Région académique Grand-Est \(ac-nancy-metz.fr\)](#).

Les corps d'inspection, conscients de tout le travail que vous accomplissez au quotidien, vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions indispensables pour la concrétisation de ces priorités. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire

En ce début d'année scolaire, je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue aux professeurs nouvellement affectés dans l'académie et me réjouis également d'accueillir et de féliciter les 9 professeurs stagiaires qui débutent dans le métier. Lauréats des concours de recrutement des personnels enseignants et d'éducation, ils seront accompagnés par leurs tuteurs et par l'équipe de formateurs académiques, que je tiens ici à nouveau à remercier, pour leur engagement sans faille au service de la discipline.

Je souhaite attirer votre attention sur quelques points d'importance.

L'année écoulée a permis de révéler votre investissement dans de nombreux projets initiés avec les élèves, contribuant ainsi au rayonnement de la discipline et conférant à la pratique artistique et à la culture une place centrale au sein de l'École.

La valorisation de ces projets, ainsi que les productions des élèves et leur participation à de nombreux événements font l'objet d'articles sur le site académique dédié aux arts plastiques, régulièrement mis à jour grâce au remarquable travail de Virginie Magistrali, notre webmestre. Je vous invite à consulter régulièrement la page académique disciplinaire, où s'affichent les différents projets en établissements et où sont publiés des documents d'accompagnement, ce qui permet de limiter en partie une communication par courrier électronique déjà abondante. À ce titre, je ne peux que vous encourager à transmettre à Virginie Magistali virginie.Magistrali@ac-nancy-metz.fr et moi-même les projets que vous développez ou que vous souhaiteriez voir valorisés.

Je tiens à saluer la qualité de l'implication de l'ensemble des professeurs d'arts plastiques de l'académie, tant pour l'ambition que pour l'abondance des projets accomplis. Je reste fondamentalement attaché à l'importance des actions que vous supervisez et au rôle déterminant de notre discipline au sein des apprentissages, qui vise à **gommer les inégalités sociales, scolaires et garantir à tous les élèves un accès à la pratique artistique et à la culture.**

Cette lettre de rentrée m'offre également l'opportunité de remercier par avance celles et ceux qui seront mobilisés en septembre pour les corrections du baccalauréat.

PLAN DE FORMATION 2023-2024

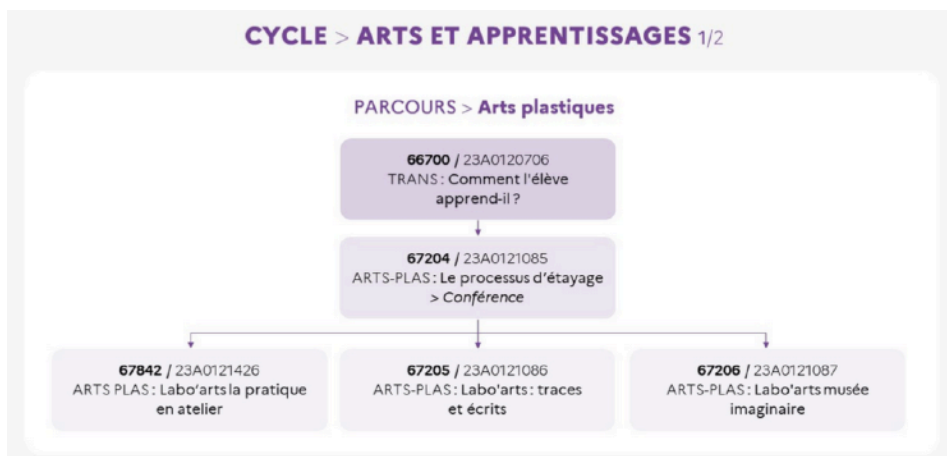
Les actions concernant la formation continue sont en partie renouvelées, et j'espère que chacun d'entre vous y trouvera un moyen de s'emparer de questionnements pédagogiques et didactiques en lien avec notre discipline.

Une nouvelle formation voit le jour cette année, en plus de celle portant sur les **Traces et Écrits** en arts plastiques initiée l'an dernier, sous l'intitulé **Labo'Arts : La pratique en atelier**, dont l'ambition, s'est attachée à intégrer des pratiques d'atelier dans les dispositifs pédagogiques du cours d'arts plastiques. Se déroulant pour partie au sein d'une École d'art, elle a pour objectif de repenser les espaces et les temporalités afin de favoriser l'autonomie, la responsabilité et la coopération dans l'élaboration du projet de l'élève et l'émergence d'une démarche artistique.

Par ailleurs, afin de répondre au mieux aux besoins exprimés lors des visites-conseils et inspections, une journée annuelle de **formation par bassin ou département** sera mise en place cette année. Elle a pour vocation d'engendrer une **mutualisation des pratiques** et un **partage de l'expérience entre pairs**, vous sachant parfois esseulés au sein de vos établissements, ces temps d'échanges précieux seront l'occasion de croiser des pratiques et de créer une dynamique et de faire **rayonner les arts plastiques au sein des territoires.**

Enfin, une journée de formation dédiée aux **usages du numérique en arts plastiques**, aboutissement des recherches conduites par le groupe de travail académique arts plastiques et numérique, porté par la DANE sera proposée cette année. Répondant au souhait de mutualiser les pratiques liées au numérique elle prend sa place dans une démarche d'expérimentation et de création en faveur des élèves, ainsi que le déploiement de dispositifs d'expositions innovants au sein des classes.

<https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-competences-numeriques-des-agents-124309>



L'ensemble des formations proposées en arts plastiques est à retrouver sur la page de l'EAFc : <https://www.ac-nancy-metz.fr/cycle-enseignants-arts-et-apprentissages-124324>

Les modalités de formation continue sont appelées à évoluer : des informations à ce propos vous seront communiquées ultérieurement.

DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Un nombre important de parcours de formations viennent compléter l'offre disciplinaire dans une visée de développement professionnel. L'ensemble des formations du PRAF a été construit par l'École Académique de la Formation Continue, reste accessible sur la page dédiée du site académique : <https://www.ac-nancy-metz.fr/eaefc-l-offre-de-formation-a-l-echelon-academique-124282>

À ce titre, les **cycles thématiques** suivants sont particulièrement susceptibles de vous intéresser :

- Apprendre à apprendre
- Différenciation et évaluation des apprentissages
- Éducation aux médias et esprit critique (EMI)

Il est dès à présent possible de s'y abonner et ce **avant le 20 septembre 2023** inclus. Cet abonnement constitue la première étape, et correspond à une première manifestation d'intérêt qu'il sera nécessaire de pérenniser par la **préinscription** qui aura lieu dans une seconde étape au plus tard le **1er octobre 2023**. Il s'agira alors de sélectionner les dispositifs parmi ceux auxquels vous vous serez préalablement abonnés.

Cette année encore, la **préparation à l'agrégation interne** aura lieu les **mardis au lycée Henry-Pointcaré de Nancy** grâce au concours de madame Duval-Wingel virginie.Duval-Wingel@ac-nancy-metz.fr et de monsieur Lopez jeremy.Lopez@ac-nancy-metz.fr, coordonnateurs de la préparation, que je remercie chaleureusement pour la qualité de leur travail et l'accompagnement des agrégatifs.

Par ailleurs, nous invitons les **professeurs contractuels** qui répondent aux conditions d'éligibilité à s'investir dans la **préparation au CAPES interne** (préparation des dossiers RAEP et entraînements aux oraux) Contact : Marc Dal-Corso, marc.dal-corso@univ-lorraine.fr, formateur académique et coordonnateur de la préparation.

Pour ceux qui souhaitent se présenter à des certifications (DNL, CAPPEI, CAFFA...), les périodes d'inscription seront indiquées sur <https://partage.ac-nancy-metz.fr/> prochainement.

AXES PRIORITAIRES

Les programmes d'arts plastiques pour le cycle 3 et le cycle 4 restent inchangés à la rentrée 2023, cependant, de nouvelles **ressources d'accompagnement des programmes** sont mises à la disposition des enseignants : <https://eduscol.education.fr/3869/arts-plastiques-cycle-4>

La circulaire de rentrée et [la note de service du 10 janvier 2023](#) mettent particulièrement l'accent sur le renforcement de la maîtrise **des savoirs fondamentaux, lire, écrire, compter, résoudre des problèmes**, comme une priorité absolue afin de **renforcer l'autonomie de pensée des élèves, lutter contre les inégalités scolaires et sociales**, favoriser la réussite au collège et susciter leur ambition. Ces derniers trouvent pleinement leur place dans l'enseignement des arts plastiques, tant par les compétences visées par les programmes que dans les objectifs pédagogiques d'accompagnement des élèves qui sont au cœur de notre discipline.

Elle s'incarne dans les objectifs majeurs consistant à amener chacun à **cultiver sa sensibilité** et à traduire cette dernière à l'écrit comme à l'oral, pour **soutenir des interprétations d'oeuvre**, aussi bien que des **intentions artistiques** d'une pratique individuelle ou collective. Elle se fonde sur une **pédagogie de projet** essentiellement construite sur la résolution de problèmes posées par des questionnements plasticiens selon différentes étapes, d'**exploration, d'expérimentation et de création** qui aboutissent à la mise en oeuvre d'un projet artistique pour lequel il est attendu que l'élève soit en capacité d'explicitier les étapes et d'en saisir la portée. Ainsi la mise en oeuvre d'une pédagogie permettant de développer ses **compétences psycho-sociales** cognitives, émotionnelles et sociales ainsi que le **référentiel des compétences du XXI^e siècle** trouvent particulièrement une résonance dans l'enseignement des arts plastiques.

À cet égard, la valorisation des productions, mais également des progrès des élèves, au quotidien, par des « **feed-backs** » **positifs**, conduit à concourir aux conditions optimales d'apprentissage des élèves afin que chacun d'entre eux puisse s'épanouir. L'objectif est de permettre à chaque élève de trouver toute sa place à l'école, par une ouverture favorisée par la pratique artistique.

Comme l'évoque Jacques Lévine, encourager l'expérimentation doit s'ancrer dans un "espace hors-menace", c'est-à-dire que cette démarche doit nécessairement permettre de prendre des risques sans être fragilisée. Cela implique une humanisation de "l'espace-temps scolaire", des instances de régulation et de revoir la fonction et les usages de **l'évaluation**. L'objectif est de réfléchir à sa portée, sur la manière de l'utiliser pour faire comprendre à l'élève le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir, mais aussi l'intégrer pleinement dans les phases de remédiation par une contractualisation afin qu'elle devienne un objet d'échange dans les apprentissages et l'acquisition des savoirs.

Lutter contre les inégalités sociales et scolaires :

Comment envisager la lutte contre les inégalités sociales et scolaires autrement que par la recherche d'une plus grande mixité, en favorisant l'accès à la culture par la pratique artistique, en offrant à chaque élève un accès égalitaire à celle-ci ?

Cette rentrée, le nombre de **Lieux d'Art et de Culture** dans l'académie s'établit à 32, équitablement répartis sur l'ensemble du territoire avec un déploiement et plusieurs ouvertures prévues cette année. Ces espaces hybrides incitent à **apprendre différemment**, « tiers lieux culturels » au sein des établissements qui invitent à une rencontre sensible avec les oeuvres et mener à une réflexion sur les questions de présentation, d'exposition de projets artistiques, dans un espace dédié à leurs monstrations. Elle doit être un point nodal en faveur d'une **ouverture culturelle pour les élèves** et d'**impliquer les parents dans l'École**, convoquant ainsi les familles dans l'espace scolaire lors de temps fédérateurs.

- Suite aux ouvertures des deux premières **classes à horaires aménagés arts plastiques** au collège Elsa Triolet de Thaon-les-Vosges à la rentrée 2021 et la Plante Grise de Pagny-sur-Moselle à la rentrée 2022, trois nouvelles CHAAP ont vu le jour cette année, respectivement aux collèges Jacques Prévert de Bar-le-Duc, Rabelais de Metz et Malraux de Delme, contribuant ainsi à un renforcement des enseignements artistiques, en faveur de la mixité sociale et l'accès à la culture sur des territoires souvent défavorisés.

Cette dynamique conforte un déploiement artistique nécessaire et promet un **désenclavement géographique** qu'il serait souhaitable de développer dans l'académie ces prochaines années. Je reste disponible pour vous accompagner dans vos projets d'ouverture de classes à horaires aménagés ou encore d'enseignement optionnel ou de spécialité dans vos territoires.

La place prépondérante des pratiques artistiques et de la culture a été réaffirmée cette année dans les prérogatives nationales et académiques.

- Le « Mumo x Centre Pompidou », camion-musée spécialement dédié à la présentation des œuvres de la collection du musée national d'art moderne sillonnera la région Grand-Est de septembre à décembre 2023 dont le département de la Meuse et des Vosges. L'exposition mobile réalisée sous le commissariat du Centre Pompidou vise à rendre la création contemporaine accessible à ceux qui en sont éloignés, en partageant une expérience artistique, esthétique et sociale dans des territoires qui ne disposent pas d'un accès immédiat à la culture. Un nombre important de créneaux de visites a été proposé dans le premier et le second degré, des visites libres sont également organisées pour les familles afin de favoriser un large accès à l'art contemporain.

- L'organisation de la **découverte des métiers** dès la classe de 5° permet d'y intégrer ceux liés à l'art, afin de contredire les préjugés sur leur portée et leurs débouchés.

Elle va de pair avec une **ambition pour les élèves** et requiert une bonne connaissance des filières d'excellences en arts plastiques et toutes les formations qui y sont associées.

Innovation pédagogique et projets en établissements

Le soutien réaffirmé des projets innovants par le Conseil National de la Refondation « Notre école, faisons-la ensemble » a déjà permis de voir se concrétiser des projets en lien avec les arts et la culture. Là encore, notre discipline a un rôle à jouer afin d'améliorer la réussite et le bien-être des élèves tout en réduisant les inégalités scolaires.

Les projets portés par une dynamique collective et des temps de concertation dans les collèges et lycées ont pour objectif de promouvoir et soutenir l'innovation des équipes, chaque établissement a la possibilité de s'inscrire dans la démarche, autour d'un projet pédagogique lié à des thématiques telles que l'ambition scolaire, l'égalité et le bien-être.

<https://www.ac-nancy-metz.fr/notre-ecole-faisons-la-ensemble>

Il est également important de mentionner à nouveau la **dynamique autour du numérique**, induite par un groupe de travail performant envers l'innovation pédagogique dans notre académie. Le TraAM ayant pour objectif la mutualisation des explorations d'outils numériques. Vous pouvez contacter notre IAN, Michel Houpert, michel.Houpert@ac-nancy-metz.fr, pour tous projets en lien avec le numérique dans vos établissements et obtenir son expertise.

POINT SUR LE LYCÉE :

J'ai le plaisir de vous annoncer que le sujet du **Concours général des Lycées** pour les arts plastiques a été publié. Il peut faire l'objet d'un accompagnement individualisé des élèves afin de viser l'excellence de ce concours ambitieux. Son intitulé cette année est « apparition <— —> disparition ».

Vous pourrez trouver toutes les informations sur le site <https://eduscol.education.fr/1443/sujets-et-rapports-de-jury-du-concours-general-des-lycees-et-des-metiers>

Le **report des épreuves de spécialité du baccalauréat en juin** permettra une temporalité moins contrainte pour les élèves de terminale dans la préparation des épreuves orales et écrites du baccalauréat. Les textes réglementaires cadrant ce dernier seront très certainement actualisés pour tenir compte de cette modification. À ce jour, les textes régissant les épreuves d'examens du Baccalauréat restent inchangés

Pour les **épreuves de spécialité** :

- <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121271N.htm>

Afin d'accompagner l'épreuve du **Grand Oral** :

- <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/baccalaureat-comment-se-passe-le-grand-oral-100028>

Par ailleurs, les **Œuvres, thèmes, questions de référence** pour l'enseignement de spécialité d'arts plastiques sont partiellement renouvelés, faisant large place à « **Nature à l'œuvre** ».

Pour la session 2024 du baccalauréat, les œuvres, thèmes, questions de référence sont :

Du projet à la réalisation d'une œuvre monumentale : parmi le groupement d'œuvres retenues, **seule celle de Huang Yong Ping est support d'examen.**

Nature à l'œuvre : parmi le groupement d'œuvres retenues, **seule celle de Miguel Chevalier est support d'examen.**

- Joachim Patinir (vers 1480-1584), *Saint Jérôme dans le désert*, vers 1515-1520, huile sur panneau de bois, H. : 78 cm, L. : 137 cm, Paris, musée du Louvre ;
- Rosa Bonheur (1822-1899), *Labourage nivernais*, 1849, huile sur toile, H. : 133 cm, L. : 260 cm, achat après commande de l'État en 1849, Paris, musée d'Orsay ;
- Miguel Chevalier (1959-), *Sur-natures*, sous-titre : *Paradis artificiel*, 2004, nouveau média interactif, plantes virtuelles réalisées avec le logiciel Music2eye, projetées sur un mur, les végétaux bougent en fonction des mouvements du public, captées par un détecteur de présence et mouvements, CD-Rom, programme informatique, dimensions variables. Centre national des arts plastiques, en dépôt depuis 2016 au Frac Picardie, Amiens.

➔ Des dossiers d'accompagnement ont déjà été publiés sur le site académique : <https://sites.ac-nancy-metz.fr/arts-plastiques/oeuvres-themes-questions-de-referance-pour-le-baccalaureat/>

Les questionnements des programmes prioritairement mobilisés dans les **Domaines du champ des questionnements plasticiens, le Champ des questionnements artistiques interdisciplinaires et transversaux** sont à retrouver : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo37/MENE2228266N.htm>

Modalités – Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations

Le protocole d'évaluation des compétences professionnelles dans le cadre des rendez-vous de carrière est consultable :

https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627#La_preparation_du_rendez-vous_de_carriere

Il est recommandé de préparer les entretiens en utilisant le document de référence téléchargeable : <https://www.education.gouv.fr/media/13928/download>

Je reste bien entendu à votre disposition pour toute information concernant vos rendez-vous de carrière dont les modalités restent inchangées, mais vous pouvez également me solliciter dans le cadre de visites-conseils en faisant transiter votre demande par courrier, par la voie hiérarchique, en passant par votre chef d'établissement. Je réitère ici mon souhait de pouvoir observer une séance comportant un temps de pratique des élèves, prenant naturellement place dans le déroulement de la séquence et réfléchi dans l'articulation théorique en accompagnement du projet d'enseignement (corpus, référence, incitations, phases etc). Lors des inspections ou des visites-conseils, il est recommandé de mettre à disposition : le cahier de textes de la classe, si possible en version numérique, quelques cahiers/carnets d'élèves. La présentation des documents associés au projet d'enseignement sera attendue, dans le but d'éclairer les choix pédagogiques qui ont précédé la mise en oeuvre du scénario, son alignement pédagogique et le maillage didactique. Ces derniers devront être présentés par le biais de ressources afin d'en apprécier les choix, la cohérence et la structuration. Enfin, une attention particulière sera portée aux outils d'évaluation par compétence, leur visée formative, ainsi que les modalités permettant d'évaluer le progrès des élèves et de les accompagner dans la mise en oeuvre de leur projet.

Monsieur Sébastien CHAMPION, chargé de mission auprès de l'inspection et moi-même, restons à vos côtés pour faire face à vos besoins et répondre à ces différents enjeux. En complément de nos visites en établissements, les outils numériques demeurent des vecteurs de communication essentiels en faveur du partage d'une culture commune. Les sites et messageries académiques, ainsi que la liste de diffusions restent de précieux outils de communication.

Enfin, il me paraît plus que jamais essentiel de porter une réflexion et de repenser notre lien à la nature, en considérant les questions relatives à l'environnement et au climat et d'intégrer cette dimension dans les dispositifs pédagogiques proposés. Ainsi, un point d'attention doit être porté sur la durabilité des matériaux employés, sur les déchets produits, sur les pratiques à mettre en oeuvre et sur le rôle des arts plastiques dans la manière de penser notre société.

Le thème « Nature à l'oeuvre », présent dans les Œuvres, thèmes, questions de référence du baccalauréat pour l'enseignement de spécialité, ne doit pas être qu'un objet d'étude et de réflexion, il doit nous interpeller face à l'urgence et au dérèglement climatique déjà perceptibles, sensibiliser les publics afin de les responsabiliser et qu'ils deviennent des citoyens avertis, conscients de leurs actes au quotidien.

Je reste à votre écoute pour vous accompagner dans vos choix pédagogiques et répondre au mieux à vos interrogations.

Avec mon soutien, tous mes encouragements pour aborder cette nouvelle année scolaire,

Benjamin Horrut

